

DEC220791DR01

Décision portant nomination de Mme Stéphanie GARRIBA aux fonctions de chargée de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de Délégation régionale Île-de-France Villejuif

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC210871DAJ du 15 mars 2021 portant délégation de signature à Mme Marie-Hélène Papillon, déléguée régionale pour la circonscription Île-de-France Villejuif notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la Délégation régionale Île-de-France Villejuif ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Stéphanie GARRIBA, assistante ingénieure, est nommée chargée de sécurité des systèmes d'information de la Délégation régionale Île-de-France Villejuif à compter du 15 mars 2021.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Villejuif, le 15 mars 2021

Pour le président - directeur général et par délégation,

La déléguée régionale

Marie-Hélène Papillon



DEC213664INSHS

Décision portant nomination de Mme Tiphaine Samoyault, directrice de l'unité mixte de recherche UMR8566 intitulée Centre de recherche sur les arts et le langage (CRAL)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu la décision DEC181898DGDS en date du 21 décembre 2018 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 8566 intitulée Centre de recherche sur les arts et le langage (CRAL) et nommant Mme Anne Simon, directrice de cette unité ;

Vu la décision DEC191557INSHS en date du 17 juin 2019 portant cessation de fonctions et nomination de M. Stéphane Breton, directeur par intérim et de Mme Yolaine Escande, directrice adjointe par intérim de l'unité susvisée ;

Vu la décision DEC192933INSHS en date du 3 décembre 2019 portant cessation de fonctions et nomination de M. Stéphane Breton, directeur et de Mme Yolaine Escande, directrice adjointe de l'unité susvisée ;

Vu la décision DEC213027INSHS en date du 29 octobre 2021 portant cessation de fonctions et nomination de Mme Tiphaine Samoyault, directrice par intérim de l'unité susvisée ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} janvier 2022, Mme Tiphaine Samoyault, professeure à l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, est nommée directrice de l'unité mixte de recherche intitulée Centre de recherche sur les arts et le langage (CRAL) n°8566 pour la durée fixée dans la décision DEC181898DGDS portant renouvellement de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS

Fait à Paris, le

10 JAN. 2022


Le président - directeur général
Antoine Petit

10 JAN 2022

10 JAN 2022

